

**ACTO RATS** est un moyen de lutte efficace contre les **rats noirs** et les **rats d'égout** (surmulots).

Appât à base de blé entier imprégné d'un anticoagulant, le BRODIFACOUM, puissante matière active anticoagulante de deuxième génération qui agit après une seule ingestion sur les rongeurs, même ceux résistants aux anticoagulants de première génération. Dès le début de l'appâtage, les rongeurs consomment le blé, le brodifacoum entraîne une mort par hémorragie interne et n'éveille pas la méfiance des congénères.

**ACTO RATS** contient un agent d'amertume (Benzoate de dénatonium) qui limite le risque d'empoisonnement accidentel par l'homme et en particulier les enfants.

**COMPOSITION (% m/m) :**

Brodifacoum (CAS n° 56073-10-0) 0,0010 % (m/m)

Agent amérisant

**HOMOLOGATION :** FANGA B+ RONGEUR N° AMM FR-2016-0006

**DOSES ET MODE D'EMPLOI :**

Placer le produit dans des **boîtes d'appâts sécurisées** sur les lieux de passage fréquentés par les rongeurs.

Adapter le nombre de sachets préconisés par boîte d'appâts à la dose efficace recommandée et respecter les intervalles d'application du produit. Le nombre de boîtes d'appâts est fonction du site du traitement, du contexte géographique, de l'importance et de la gravité de l'infestation. Le nombre de sachets disposés par boîte d'appâts doit être adapté aux doses d'applications validées.

**Utilisation en intérieur :** 180 à 200 g de produit espacés de 5 à 10 mètres.

Inspecter et réapprovisionner les boîtes d'appâts quelques jours après la première application puis une fois par semaine tant que l'appât est consommé. Renouveler le remplissage des boîtes d'appâts jusqu'à l'arrêt de la consommation. Le délai nécessaire pour l'apparition de l'effet du produit est compris entre 3 et 9 jours après l'ingestion de l'appât.

La durée d'un traitement de dératisation est variable et dépend soit de l'espèce du rongeur à éliminer, soit du degré d'infestation ; de toute façon, il est préférable de ne pas dépasser 35 jours de traitement.



**PRECAUTIONS D'EMPLOI :**

Conserver à l'abri de la lumière. Stocker le produit à température ambiante. P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation. P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une déchetterie. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Ne pas disposer sur des surfaces et des ustensiles qui pourraient être en contact avec les aliments afin d'éviter toute contamination des aliments destinés à la consommation humaine et animale. Empêcher l'accès aux enfants, aux animaux de compagnie et aux animaux non cibles. Placer les postes d'appâtage en zone non submersible et à l'abri des intempéries. P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P401 Stocker à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Les postes d'appâtage ne doivent pas être utilisés pour contenir d'autres produits que des rodenticides. Ne pas appliquer le produit directement dans les terriers. Le port de gants est recommandé. Ne pas ouvrir les sachets. Se laver les mains après utilisation. Retirer tous les postes d'appâtage après la fin du traitement. Ne pas nettoyer les postes d'appâtage entre 2 applications. Ne jamais nettoyer les postes d'appâtage à l'eau.

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Ne pas rejeter le produit dans l'environnement ou les canalisations. Déposer les postes d'appâtage usagés en déchetterie ou tout autre centre de collecte approprié. L'emballage ne doit pas être réutilisé ni recyclé. Les appâts non consommés, non utilisés et entraînés hors du poste d'appâtage doivent être collectés et déposés en déchetterie ou tout autre centre de collecte approprié. En cas d'urgence, contacter le Centre Antipoison le plus proche.

**Antidote :** vitamine K1 (sous contrôle médical).

FDS disponible sur [www.quickfds.fr](http://www.quickfds.fr)

**Utilisez les produits biocides avec précaution.**

**Avant toute utilisation, lisez attentivement l'étiquette et les informations concernant le produit.**